



DATE DE CONVOCATION
21 Août 2020

L'an deux mil vingt, le **vingt-huit août** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : MM. Patrice ESPINOSA (pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS), Gilles BRACHOTTE, Jean-Pierre COLOMBERT, Vincent CROUZIER, Vincent DANCOURT, Mmes Nathalie SEGUIN, Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mmes Anne-Sophie BOISSON, Sylvie CHASTRUSSE, Pascale CHERVET, MM. Daniel CHETTA, Dominique CHOPPIN, Mmes Carole CLAUDEL-SALOMON, Maïté COUBAT, M. Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, MM. Jean-Marc FRELIH, Olivier GAUTHRON, Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, MM. Dominique JANIN, Jean-Luc MAHIEU, Martial MATHIRON (pouvoir de M. Jean-Emmanuel ROLLIN), Paul MURANO, Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, MM. Emmanuel PONTILLOT, Jérôme THEVENEAU, Claude VERDREAU.

Étaient excusés : MM. François BIGEARD, Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mmes Rolande Andrée CHRETIEN (suppléante de M. Bernard NAVILLON), Isabelle DELABAYS (suppléante de M. Jean-Luc AUCLAIR), Mme Francine COTTIN (suppléante de M. Gilles BRACHOTTE), Mme Marie-Françoise DUPAS (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), Mme Céline EUDES (suppléante de M. Patrice ESPINOSA), MM. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), Pascal GALAND (suppléant de M. Jean-Pierre COLOMBERT), Alain LEFEVRE (suppléant de M. Guy MORELLE), M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), MM. Jean-Emmanuel ROLLIN (pouvoir à M. Martial MATHIRON), Bernard SOUBEYRAND (suppléant de M. Jean-Luc MAHIEU), Mme Marie-José TROUSSEL (suppléante de M. Vincent CROUZIER), Mme Laurence VIENNET (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2^{ème} Vice-président délégué au Développement économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique

28/08/2020/39

NOMBRE DES MEMBRES	
EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	33
VOTANTS :	35

Objet : Remboursement pour la sortie SÉNIOR en Alsace du 04 avril 2020

Monsieur le Président informe qu'en raison des dispositions relatives à la COVID-19, la sortie en Alsace organisée par le Centre Social de la Plaine Dijonnaise, programmée le 04 avril 2020, a été annulée.

Quarante (40) personnes avaient réglé leur inscription par avance, représentant un montant total de cinq cent quinze (515) euros pour trente-et-un (31) paiements.

	NOM	PRÉNOM	TARIF PAYÉ	TOTAL
1	JACQUEMIN	Georges	09 €	09 €
2	SIRURGUET SIRURGUET	Madeleine Gilles	18 €	18 €
3	CARAGUEL	Dominique	14 €	14 €
4	MAROILLE	Francine	09 €	09 €
5	ALLORY	Claudine	16 €	16 €
6	CALLES	Annie	16 €	16 €
7	SARRON SARRON	Martine Michel	32 €	32 €
8	SAGETTE	Annie	09 €	09 €
9	FUSIER	Nicole	14 €	14 €
10	BILLET DAVEAU	Annie	14 €	14 €

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Envoyé en préfecture le 16/09/2020
Reçu en préfecture le 16/09/2020

Affiché le

SLOR

ID : 021-200000925-20200916-20_08_28_39-DE

	NOM	PRÉNOM	TARIF PAYÉ	
11	DELIANCE	Nathalie	14 €	
12	GALMICHE	Evelyne	09 €	09 €
13	PIERRAT PIERRAT	Michel Sylvie	14 €	14 €
14	DESLOGES DESLOGES	Jean Claude Jacqueline	32 €	32 €
15	GRANDCLEMENT	Martine	09 €	09 €
16	BONNAIRE	Marie Reine	16 €	16 €
17	LEMONNIER	Solange	09 €	09 €
18	GRIMPEL	Bernadette	16 €	16 €
19	FIQUET	Raymonde	14 €	14 €
20	THEEL THEEL	Monique Bruno	28 €	28 €
21	ARQUE	Delphine	09 €	09 €
22	STEPHANT	Rose Marie	14 €	14 €
23	BRETTIN	Jacques	14 €	14 €
24	THENLOT	Jean Pierre	14 €	14 €
25	ZEHNDER	Catherine	16 €	16 €
26	VINCENT	Jeanine	41 €	41 €
27	BEURET BEURET	Gérard Gisèle	28 €	28 €
28	PARROT	Véronique	14 €	14 €
29	LATOUR	Maryse	30 €	30 €
30	THEPENIER	Annick	09 €	09 €
31	BRISTOT	Françoise	14 €	14 €
			TOTAL	515 €

Après avoir validé le principe du vote au scrutin public, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le remboursement de ces trente-et-un (31) versements correspondant à quarante (40) inscriptions à hauteur de cinq cent quinze (515) euros,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 14 septembre 2020

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr